

Échéancier pour la préparation de l'AD du 13 novembre 2024

Prière de déposer les demandes **d'enregistrement de nouveaux sujets pour l'ordre du jour** si possible au plus tard que possible pour que le Comité puisse les agender assez tôt et pour que toutes les OM aient assez de temps pour se préparer. Les modifications du Cahier des charges ne peuvent être traitées que par l'AD du printemps. Ont le droit de déposer des sujets pour l'ordre du jour: les organisations membres, les délégué-es, ou un groupe d'au moins 50 membres individuels. Les motions d'amendement pour les points de l'ordre du jour peuvent être déposées par les délégués jusqu'à l'AD. La gestion de la fédération vous serait reconnaissante d'envoyer vos motions complètement formulées par courriel **avant l'AD** (traduction).

Délai	Activité	Responsable	Réalisation
Ma. 20 août	Séance CO: Adoption de l'ordre du jour provisoire et des motions concernant les points de l'OdJ (pour mise en ligne)	ub	dia
Lu. 26 août	Envoyer par email aux OM et aux délégués l'ordre du jour provisoire	dia	dia
Ma. 19 sept.	Séance CO: dernières motions et prise de position ; adoption du budget	ub	dia
Me. 18 sept. (8 sem. avant AD)	Délai statutaire de dépôt pour l'enregistrement de nouveaux points pour l'ordre du jour (art. 11 des statuts)	OM, délégués	
Je. 20 sept.	Envoi invitation CPrés par email	dia	dia
Je. 10 oct. (min. 30j. av. l'AD)	Envoi AD aux délégués d/f (courrier A) del'imprimerie Envoi de l'invitation PL, invités, médias par email	dia	imprimeur
Ma. 15 oct.	Conférence des Présidents (CPrés): Préparation des débats de l'AD	ub	df, dia
Je. 7 nov.	Séance CO: Scénario AD, préparation du déroulement	ub	dia
Me. 13 nov.	Assemblée des délégués (AD)	ub	VS, bst, dia

AD = Assemblée des délégués; CPrés = Conférence des Présidents; CO = Comité; OM = Organisations membres
 Prière d'envoyer les motions à verband@bio-suisse.ch (où Bio Suisse, Gestion de la Fédération, Peter Merian-Str. 34, 4052 Bâle).

Renseignements au 061 204 66 23.

DIA/05-08-2024